

A-T-ON ENCORE BESOIN D'EMPLOYES ET DE CADRES DANS LE SECTEUR TEXTILE ????

Dans le courant de l'année 2008, notre pays a sombré dans une importante crise qui a atteint son paroxysme en 2009. Bien évidemment, le secteur textile a également été fortement touché.

Dans cette même période (fin 2008, début 2009), de nombreuses négociations ont été entamées dans les différents secteurs de notre pays afin d'obtenir une augmentation du pouvoir d'achat pour 2009-2010.

Vu les difficultés économiques, et la situation spécifique dans laquelle se trouvait le secteur textile, il avait été décidé de ne pas octroyer d'augmentation du pouvoir d'achat aux employés et aux cadres du secteur en 2009. Il avait été convenu d'entamer de nouvelles négociations avec les employeurs début 2010 (sans y adjoindre une obligation de résultat).

Toutefois, dans les autres secteurs, les employés ont pu bénéficier d'une augmentation de leur pouvoir d'achat, aussi bien en 2009 qu'en 2010, par l'octroi ou l'augmentation des chèques-repas, l'introduction d'éco-chèques,...

Pour les ouvriers du secteur textile, l'accord 2007-2010 prévoyait déjà une augmentation de la valeur des chèques-repas de 0,90€ au 1/4/2009 et de 0,80€ au 1/4/2010. Par conséquent, à partir du 1^{er} avril, la valeur des chèques-repas s'élèvera à 4,20€ pour un ouvrier, alors qu'elle stagnera à 2,50€ pour les employés du secteur textile.

Ce 9 mars 2010, en commission paritaire (l'organe officiel de négociation), les employeurs ont répété à nouveau qu'ils n'étaient pas disposés à faire un effort pour les employés et les cadres du textile. Les choses sont même très claires, l'organisation patronale a bien fait sentir qu'**il n'y avait aucune volonté** de faire quoi que ce soit !!! Aucune marge possible, **VRAIMENT AUCUNE !**

En outre, cette même organisation patronale a tenu à ajouter qu'elle ne craignait absolument pas les employés et les cadres, ***étant donné qu'ils ne se mobiliseront de toute manière pas pour défendre leurs droits !***

Par ailleurs, en comparant les conditions de travail et de rémunération effectives du secteur textile avec celles des autres secteurs, nous constatons qu'elles laissent clairement à désirer (salaire brut peu élevé, pas d'obligation de fonds de pension, nombre de jours d'ancienneté limité,...). De plus, quand nous voyons que les employeurs des autres secteurs, également touchés par la crise, ont récompensé leurs employés et leurs cadres pour les efforts accomplis en 2009 et aussi en 2010 (un avantage net limité de 125€ en 2009 et de 250€ en 2010, avantage qui sera maintenu à l'avenir), la position de nos employeurs est plus que scandaleuse.

Nous n'avions rien demandé pour 2009. **Il faut que les choses bougent en 2010 !!**

La commission paritaire a décidé d'organiser une nouvelle réunion le vendredi 2 avril 2010, en espérant pouvoir avancer dans le dossier du pouvoir d'achat. Mais si d'ici-là, aucun progrès n'est réalisé, nous allons devoir décider ensemble de la gestion future de ce dossier. Et notre seul objectif est le suivant : « **faire comprendre aux employeurs qu'ils doivent respecter leurs employés et leurs cadres** ».

Plusieurs raisons permettent d'expliquer pourquoi les employeurs ont tant de difficultés à trouver du personnel qualifié. Le fait que le personnel n'est pas évalué à sa juste valeur dans ce secteur en est certainement une. Notre position montre clairement aux employeurs que nous prenons les choses au sérieux, et nous leur donnons encore la chance de négocier honnêtement avec nous. Mais s'ils continuent à camper sur leur position, nous attendons du soutien de votre part. Vous entendrez encore parler de nous !!!

Nous désirons également réaliser un sondage à ce sujet.

CHAQUE VOIX COMPTE, FAITES ENTENDRE LA VÔTRE!

Quelles sont nos revendications, employés et cadres ?

- Je suis : employé , cadre
- Je travaille pour (nom + localité):
.....
- Nous avons également droit à une augmentation du pouvoir d'achat en 2010 :

OUI NON
- Je suis prêt à participer aux actions pour revendiquer nos droits :

OUI NON

Répondez aux questions et renvoyez-nous le questionnaire : soit en le remettant aux militants dans votre entreprise, soit en le renvoyant à votre secrétaire, ou encore par e-mail.

Bart De Crock
bart.de.crock@aclvb.be
CGSLB

Gino Dupont
gdupont@acv-csc.be
LBC-NVK

Ludwig Vandermeiren
lvdmeiren@bbtk-abvv.be
FGTB